

2L IMMOBILIER

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 €
4B, rue Honoré d'Estienne d'Orves 92150 Suresnes
907 623 532 R.C.S. Nanterre

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 15 DECEMBRE 2024

A Paris, l'an deux mille vingt-quatre,

Le 15 décembre à 9 heures,

Le Gérant :

Monsieur Karim FALL, né le 28/11/1985 à Paris 11^{ème} arrondissement (75011), de nationalité française, domicilié au 106 rue des Maraichers 75020 Paris

A pris les décisions suivantes portant sur l'ordre du jour rappelé ci-dessous :

- Dissolution anticipée,
- Nomination d'un Liquidateur, fixation de sa rémunération et détermination de ses obligations et pouvoirs,
- Siège de la liquidation
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Le Gérant décide la dissolution anticipée de la Société 2L IMMOBILIER à compter du 1^{er} janvier 2025 et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

La Société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. Durant cette période, la Dénomination sociale, suivie de la mention 'Société en liquidation', ainsi que le nom du Liquidateur devra figurer sur les actes et documents destinés aux tiers

DEUXIÈME DÉCISION

Le Gérant **Monsieur Karim FALL**, né le 28/11/1985 à Paris 11^{ème} arrondissement (75011), de nationalité française, domicilié au 106 rue des Maraichers 75020 Paris, décide d'exercer les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation et ne recevra aucune rémunération pour ces fonctions.

En fin de liquidation, le Gérant constatera la clôture de la liquidation.

TROISIÈME DÉCISION

Le Gérant décide que la correspondance et les notifications des actes et documents concernant la liquidation devront être effectuées au siège social qui reste fixé au 85B, rue de Billancourt 92100 Boulogne-Billancourt

QUATRIÈME DÉCISION

Le Gérant confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9H20.

Fait à Paris, en quatre exemplaires originaux.

Monsieur Karim FALL
Gérant

DocuSigned by:

985C1ECE0B31455...